

Note de recherche

Un rapport historiquement constitué aux instances organisatrices des luttes

Saisir les raisons explicatives des grèves, cerner les logiques sous tendant des formes particulières de lutte ainsi que le rapport des agents mobilisés à celles-ci a constitué l'objectif central de notre recherche.

Dans cette perspective, trois mobilisations ont retenu plus particulièrement notre attention : la mobilisation des infirmières de 1989, (reconduite en 1991) ; celle des cheminots de 1986, (qui s'est achevée en janvier 1987) et celle des agents des finances de 1989 (les temps forts de la mobilisation se situant à l'automne)¹.

En fait, deux dénominateurs communs unissent les différents secteurs ou milieux professionnels : en premier lieu, le fait d'être un service public alors même que les missions et les statuts des agents se différencient fortement ; en second lieu, l'intensité et la puissance qui ont pu caractériser ces mobilisations leur ont donné un caractère historique. Même dans les secteurs les plus rompus à une tradition historique de lutte, jamais les agents n'avaient connu un mouvement d'une telle ampleur.

Il apparaît clairement à l'analyse que les agents du secteur hospitalier n'entretiennent pas le même rapport au syndicalisme que ceux de la S.N.C.F. et ceux des administrations des finances. Du côté des infirmières nous pouvons observer à la fois une valorisation du rôle joué par la coordination dite basiste et une critique négative formulée à l'encontre des syndicalistes ; critique portant notamment sur le fait que les délégués les défendraient de façon sélective ou encore ne feraient pas remonter les motifs d'insatisfaction du personnel paramédical. Nous constatons ainsi que plus l'enquête perçoit négativement le syndicalisme (que cela soit au niveau d'une gestion quotidienne du mécontentement ou dans le cadre d'action revendicative) et plus celui-ci tend à valoriser les coordinations et à leur confirmer une légitimité.

Au niveau des agents des finances et des cheminots, la perception de l'émergence et du devenir des coordinations constitue un bon indicateur de la manière dont ils se démarquent radicalement des infirmières. Une proportion importante d'agents enquêtés du secteur des finances et de la S.N.C.F. exprime très clairement l'impossibilité pour une coordination de remplacer un jour les syndicats. La principale raison invoquée porte sur leur caractère éphémère et ponctuel. Selon eux, ces formes organisationnelles ont déjà montré leurs limites du fait d'une vision réductrice des enjeux des mouvements de grève. De plus, si la coordination s'institutionnalise, elle est de fait appelée à s'ériger en structure syndicale ; les contraintes auxquelles elle serait confrontée lui faisant perdre son caractère non structuré ou son côté "improvisé".

Les agents les plus proches du syndicalisme insistent davantage sur la politisation des meneurs des coordinations et leur dimension militante qui les fait toutefois apparaître comme étant proches de leur base. Quant à ceux qui adoptent plutôt une "neutralité bienveillante" à l'égard des instances syndicales, ils tendent à minorer l'impact médiatique dont pourraient bénéficier les coordinations. Si la pénétration du terrain médiatique constitue le premier enjeu majeur, il n'est pas le seul et ne suffit pas à légitimer une cause aux yeux du plus grand nombre (la maîtrise du revendiqué et de l'image collective des agents mobilisés constitue un enjeu tout aussi important).

Au premier clivage viennent se rajouter des représentations collectives et antagonistes autour du traitement médiatique opéré sur les mobilisations. Si les infirmières mentionnent le travail de classification effectué par les journalistes, les cheminots et agents de finances pensent au contraire que les médias déforment la réalité.

L'analyse des correspondances a favorisé un effet salutaire de rupture avec nos présupposés en nous permettant de réaliser l'importance de la dynamique historique des rapports sociaux antérieurs présents dans les différents secteurs concernés par la recherche. L'analyse du contenu des

¹ L'analyse ici proposée repose sur le traitement statistique d'une enquête réalisée auprès de 191 agents. Notre commentaire se limitera à refléter de rupture occasionnée par l'axe constitué des modalités de réponses aux questions portant sur le rapport aux instances représentatives.

réponses aux questions ouvertes a, par ailleurs, montré que les critiques formulées à l'encontre du syndicalisme se hiérarchisaient différemment selon que l'enquêté travaille à l'hôpital ou dans l'un des autres secteurs.

Si les infirmières soulignent surtout la faiblesse et la politisation du syndicalisme, les agents de la S.N.C.F. et des finances mentionnent principalement la distance présente entre la base salariée et les syndicalistes et la problématique de la division syndicale préjudiciable à l'unité d'action. La force de ce clivage entre le secteur paramédical et les deux autres renvoie en fait principalement à l'épaisseur historique de l'institutionnalisation du syndicalisme et des rapports sociaux antérieurs de luttes. Contrairement aux médecins qui se sont mobilisés dès la seconde moitié du 19^{ème} siècle afin de donner un cadre légal à l'exercice de leur profession, les infirmières se révélaient traditionnellement impuissantes à se doter d'instances représentatives susceptibles d'exercer une quelconque influence sur les décisions politiques ou administratives.

Le syndicalisme des cheminots se réfère, par ailleurs, clairement au mouvement ouvrier dont il est l'un des piliers fondateurs alors que celui des finances participe à une vieille tradition revendicative. Trois traits communs peuvent notamment caractériser ces deux formes de syndicalisme : une même opposition historique entre tendances réformistes et révolutionnaires ; l'activisme d'une minorité agissante ; et, surtout, des préoccupations et valeurs partagées autour du sens élevé attribué à l'exercice des missions de service aux publics et du rôle social de l'État.

Au delà des similitudes analysables, nous pouvons remarquer certains effets et causes d'insatisfaction annonciateurs du mouvement de décembre 1995. Ces trois mobilisations ont pu exprimer, chacune à leur manière, cet «attachement à une idéologie professionnelle suffisamment organisée pour soutenir l'adhésion aux valeurs du service public»².

Ces mobilisations sociales actuelles ou récentes attestent de l'adaptation d'un syndicalisme qui a su élargir son répertoire d'action (cela se vérifiant notamment dans les domaines de la communication interne et externe). Elles nous renseignent, d'autre part, sur l'évolution des enjeux et des contraintes rencontrées par les agents mobilisés. Il semblerait actuellement que ce n'est pas tant un "adversaire" qui cristallise l'opposition qu'un système de domination générateur de souffrance sociale.

² Ch. de Montlibert, "La mobilisation sociale de décembre 1995", *Regards sociologiques*, numéro 11, 1996, pp 105-114.

